



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2010

---

### Orléans – Zac Bourgogne, rue Saint-Flou Fouille préventive (2010)

Didier Josset

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37691>  
ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Didier Josset, « Orléans – Zac Bourgogne, rue Saint-Flou » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37691>

---

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Orléans – Zac Bourgogne, rue Saint-Flou

Fouille préventive (2010)

Didier Josset

---

- 1 La fouille de la rue Saint-Flou à Orléans (Loiret) a eu lieu durant trois mois et demi de juillet à octobre 2010. Elle s'intègre dans le vaste projet de la zone d'aménagement concertée (Zac) Bourgogne qui entraîne la restructuration de trois îlots du centre historique d'Orléans, à l'est de l'ancien *castrum, intra muros*, aux abords immédiats de la muraille antique.
- 2 Le site a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2008 réalisé par l'Inrap. Sur les parcelles du site de la rue Saint-Flou, ces travaux ont alors mis en évidence une occupation continue depuis le 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. jusqu'à nos jours : ce que confirmera la fouille. Compte-tenu de l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation global du sous-sol, une fouille archéologique a été édictée par le service régional de l'archéologie (Drac Centre).
- 3 Rue Saint-Flou, la fouille prescrite, d'une surface totale de 1 170 m<sup>2</sup>, occupe une partie du versant nord du coteau de la Loire. La stratification souvent complexe, qui intègre des terres noires, est comprise entre 2,50 et 6 m d'épaisseur. Les résultats de la fouille sont quantitativement inattendus, en particulier pour les périodes médiévale et moderne (jusqu'en 1654) : ils sont d'un grand enseignement pour l'histoire du quartier et pour la connaissance de la ville, de la constitution d'un îlot urbain et de la mise en place du parcellaire dans un contexte topographique accidenté.
- 4 Les recherches ont permis de conforter l'hypothèse de l'existence d'une vaste dépression nord-sud, sans doute un talweg. L'emprise étudiée occuperait le sommet de la bordure est de cette topographie originale. Les rares vestiges découverts dans des contextes remaniés reflètent une présence humaine à partir du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il semblerait donc que le relief échancré du versant ait opportunément servi de limite orientale à l'*oppidum* gaulois.

- 5 Les premiers aménagements sont des nivellements de tout le secteur ouest du site entre 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C. Ils témoignent d'une volonté de remodeler la topographie du terrain pour opérer un gain d'espace à des fins de lotissement. L'environnement demeure peu investi, principalement dédié à l'habitat, dans un quartier compris entre le *decumanus maximus* au nord et le port antique en contrebas de la pente. Jusqu'à 150 environ, l'occupation oscillera entre abandon et faible fréquentation, les lieux semblent alors quasiment désaffectés. Entre 150 et 300-400, la reprise de l'occupation coïncide avec une véritable organisation urbaine, en lien avec une restructuration de cette partie de la ville grâce à des travaux d'ampleur édilitaire. Un imposant mur de terrasse est-ouest (fig. 1) et une conduite nord-sud surmontée d'un mur sont des constructions massives qui ordonnent une nouvelle scénographie urbaine au sein de laquelle l'agencement des espaces de vie demeure flou, bien qu'intégrant des bâtisses en apparence peu élaborées. Ces nouveaux aménagements soulignent la topographie naturelle du site. Entre 300-400 et 500, l'occupation domestique perdure, mais semble clairsemée dans un environnement ouvert. On est dans un quartier peuplé, désormais traversé par une voie qui semble très vite ne plus desservir un îlot d'habitation. À partir du milieu du IV<sup>e</sup> s., le site se trouve à quelques mètres du rempart de la ville nouvellement édifié, à l'intérieur du *castrum* ; il est donc possible que ses travaux aient eu un impact sur l'évolution fonctionnelle des parcelles, tout comme sur l'usage de l'axe de circulation transformé en un axe d'approvisionnement privilégié au chantier de construction de l'enceinte.

Fig. 1 – Mur de terrasse antique édifié pas avant le II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.



Vu vers le nord-ouest et conservé sous l'emprise de la rue Saint-Flou.  
Cliché : M. Noël (Inrap).

- 6 Au premier Moyen Âge (500-1100), la continuité d'occupation est attestée depuis l'Antiquité. C'est durant ce temps long que l'on peut envisager les origines de la rue Saint-Flou. Sur l'îlot qui borde la rue naissante, la division du terrain par le mur de terrasse antique est toujours effective. Plusieurs habitats prennent appui sur la trame du bâti antique entre le VI<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., alors qu'une importante carrière de calcaire est exploitée avant la fin XI<sup>e</sup>-première moitié XII<sup>e</sup> s.
- 7 On assiste à un phénomène de réappropriation du bâti antique subsistant, bien que certains murs soient démantelés durant les VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s. De nombreuses structures d'habitats avoisinent ces bâtisses : dépotoirs et latrines notamment, et les espaces extérieurs sont partout présents. Le statut des habitants semble relativement aisé, en particulier aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s.
- 8 Au XII<sup>e</sup> s., le nombre et la nature des aménagements témoignent d'une grande vitalité de l'habitat, et de l'activité d'extraction qui se déploie avec une ampleur particulière au sud du site (carrières à galerie et à ciel ouvert). Malgré l'exhaussement ininterrompu du sol, les éléments structurants matérialisent fortement les principaux dénivelés de la topographie du secteur. Les premières limites parcellaires proprement médiévales, et promises à durer, sont reconnues. Elles cantonnent des habitats dont on perçoit difficilement l'agencement. Un maréchal-ferrant pourrait avoir demeuré sur place.
- 9 À partir du début du XIII<sup>e</sup> s., l'évolution du lotissement médiéval peut être suivie jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. L'organisation de l'espace est marquée par l'édification de maçonneries faisant office de limites de fonds de parcelles. Les murs qui structurent le paysage urbain et en précisent la topographie, sont implantés en bordure de l'ancienne voie secondaire antique : ce qui atteste la survivance d'une forme qui demeure inscrite dans le parcellaire du cœur d'îlot. La répartition des activités permet de restituer une topographie assez complète des espaces. Le site semble divisé en quatre bandes étroites est-ouest à l'image d'un parcellaire laniéré. On discerne des espaces dans lesquels les activités sont parfois très entremêlées. Si l'habitat y domine, la récupération de matériaux sur le mur de terrasse antique, l'exploitation et les comblements des carrières à ciel ouvert de la partie méridionale du site sont toujours en cours. Peut-être initiée dès le XII<sup>e</sup> s., une gestion artisanale des déchets pourrait s'être généralisée au XIII<sup>e</sup> s. à la faveur des activités d'acquisition de matériaux calcaires florissantes. Une activité organisée de récupération visant à un recyclage de certains objets et de certaines matières, comme le bronze et le verre en particulier, pourrait même avoir été développée. Bien que mal documentés, deux ou trois artisanats du feu sont soupçonnés sur le site, ou à proximité : le travail du fer (forge et maréchalerie), du bronze et du verre.
- 10 Au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. sont attestées pour la première fois des constructions le long de la rue Saint-Flou : probablement deux unités d'habitation. À l'arrière des parcelles, les témoignages d'occupation domestique sont partout présents, et les puits se généralisent. Des activités artisanales sont suggérées par de rares découvertes matérielles, mais rien n'en assure la présence directe sur le site. Au sud, les grandes carrières terminent d'être comblées dans la seconde moitié XIII<sup>e</sup> s. voire dernier quart XIII<sup>e</sup>-premier quart XIV<sup>e</sup> s. Le lieu sert de vaste dépotoir pour une population difficile à caractériser. La culture matérielle illustrant le cadre de vie des habitants de la moitié nord du site est typique de ce qui est habituellement observé en milieu urbain pour le XIV<sup>e</sup> s. Elle désigne une population plutôt aisée que l'interprétation des analyses

archéozoologiques tendrait cependant à nuancer pour la fin de la période. Des changements profonds d'ordre sociologique sont sans doute à l'œuvre dans le quartier au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. voire XIV<sup>e</sup> s.

- 11 Les évolutions spatio-fonctionnelles les plus sensibles entre 1350-1400 et 1450 montrent que différents systèmes de projection parcellaire sont en place et évoluent parallèlement. Ils engendrent en cœur d'îlot des formes de petites superficies difficiles à lotir, des espaces dont la dévolution finale semble incertaine au XIV<sup>e</sup> et début du XV<sup>e</sup> s. Ils ne seront absorbés qu'ultérieurement et intégrés aux parcelles voisines. La principale et seule activité attestée sur les parcelles est l'habitat, avec un relatif appauvrissement de la population aux abords de la muraille. Une continuité fonctionnelle de quasiment tous les espaces est cependant visible ; elle se perpétuera ainsi jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s.
- 12 L'évolution du bâti se caractérise par un dynamisme important entre la moitié du XV<sup>e</sup> s. et l'établissement du couvent des Carmes Déchaussés sur le site en 1654. Ces changements s'inscrivent dans le schéma parcellaire médiéval où certaines des limites internes à l'îlot sont plus ou moins mouvantes. Les différents aménagements privés reflètent le souci constant des habitants de gérer les pentes, de toute évidence toujours sensibles sur les parcelles étudiées. Le plan général du couvent des Carmes Déchaussés et des Carmélites illustre les mêmes préoccupations. Il se compose de plusieurs niveaux d'édifices et d'entités fonctionnelles qui reprennent la topographie existante du terrain. L'annulation de toutes ruptures de pentes résulte des remaniements effectués après la destruction du couvent au début des années 1970. C'est peut-être la raison pour laquelle les limites cadastrales contemporaines sont les premières à rompre avec les principes structurels mis en œuvre depuis le II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.

## INDEX

**Année de l'opération** : 2010

**chronologie** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

**nature** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtCjxzOpgs7T>

**lieux** <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtYMQBsihnF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGRaViHm0QS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtjgQVRksXzH>

## AUTEURS

**DIDIER JOSSET**

Inrap